

Société LAND'OR

Augmentation de capital et Cotation en Bourse

Le Conseil d'Administration de la société LAND'OR tenu le 25 février 2013 a constaté l'augmentation du capital social en numéraire, décidé par l'AGE du 13 septembre 2012, portant sur l'émission de 1 456 000 actions nouvelles au prix d'émission de 7,500 dinars l'action. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 4 700 000 dinars divisé en 4 700 000 actions, de nominal un dinar chacune.

Les 1 456 000 actions nouvelles seront directement assimilées aux 3 244 000 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation.

Par ailleurs, compte tenu de l'existence d'un contrat de liquidité et de l'engagement de l'intermédiaire MAC.SA à effectuer des opérations d'achat et de vente dans le cadre dudit contrat, permettant de remplir la condition prévue par le manuel des négociations, à savoir cinq cents échanges durant les trois premiers mois, démarrant 10 jours de bourse après la première cotation effective sur le marché, le titre LAND'OR sera négocié, à partir du **07 mars 2013**, dans les conditions suivantes :

- Groupe de cotation : 51 (continu)
- Code Mnémonique : LNDOR
- Code ISIN : TN0007510019
- Cours de référence : 7,500 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».